Bailly informations
www.mairie-bailly.fr
N° 206
mars / avril 2014

DOSSIER

Votre nouveau Conseil Municipal

etang@agencespetit.fr

L'immobilière de l'Etang

22 bis, rue Jean Mermoz - 78620 l'Etang la Ville

Tél. : 01 39 16 69 99

NOISY LE ROI Bel appartement de 76m² dans résidence familiale avec piscine. Entrée + placard. Cuisine aménagée. Salon Salle à manger + balcon sans vis a vis. Coin nuit avec deux chambres. SdB + wc. Cave et pk extérieur. **DPE : E.**

Réf. : 8290097 **289 000 €***

L'ETANG LA VILLE Proche gare, jolie petite maison de 4/5 pièces avec 380m² de terrain, offrant : séjour, salle à manger, cuisine us, 3 chambres, salle de bains, wc, s/sol : atelier, lingerie/ chaufferie, garage. **DPE : D.**

Réf. : 9453013 **610 000 €***

NOISY LE ROI Dans domaine recherché maison familiale de 188m². Entrée, cuisine équipée avc coin repas. Séjour double/ cheminée ouvert sur jardin. 3 chambres. 2 s. de bains. 2 wc. Étage : grande pièce à vivre et 2 chambres. Garage 1 voit. Joli jardin arboré 480m². **Parfait état. DPE : E.**

Réf. : 8441479 **675 000 €***

NOISY LE ROI Dans résidence avec tennis, grande maison familiale 196m² sur terrain 660m². Triple séjour + cheminée. Expo sud et terrasse, cuisine équipée, 6 chambres, 2 bureaux, buanderie, dressing et nbrx rangements. Garage et cellier. **Beaucoup de lumière. Belles prestations. DPE D.**

Réf. : 7365915 **792 000 €***

5 agences en plein centre ville :

L'Etang la Ville – Marly le Roi – Fourqueux
Louveciennes – Feucherolles

(*) prix net hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière

www.groupeimmobilieretiennepetit.com

ECOLE ATHENA · MONTESSORI INTERNATIONALE ·

25 ans d'expérience

LYCÉE INTERNATIONAL MONTESSORI Sylvie d'Esclaibes

A Bailly, dans un lieu calme et serein

MATERNELLE • PRIMAIRE
COLLÈGE • SECONDE
ENSEIGNEMENT BILINGUE
Français / Anglais dès 2 ans et demi

Pédagogie Montessori

Autonomie, confiance en soi
Développement sensoriel
Bonheur d'apprendre

- Enseignement individuel personnalisé
- Environnement émotionnel optimisé
- Activités manuelles et artistiques

29, rue de Noisy - 78870 BAILLY 06.31.05.41.34
www.lyceeinternationalmontessori.fr http://sylviedesclaibes.com

ENZO PARQUETS

LA QUALITÉ ET NOTRE EXPÉRIENCE SONT NOS ARGUMENTS, DEMANDEZ NOS RÉFÉRENCES.
SPÉCIALISTE DE TOUS TYPES DE PARQUETS FLOTTANTS, COLLÉS OU CLOUÉS
VENTE - POSE
PONÇAGE VITRIFICATION

NOUVEAU TERRASSE BOIS

Expo : 39, avenue de la Division Leclerc
78210 SAINT CYR L'ÉCOLE - 01 30 23 97 78
enzo-parquets@wanadoo.fr

LES FERMES DE GALLY

Végétaux - Produits du Terroir
Fermes Ouvertes - Cueillette - l'Atelier Cuisine

lesfermesdegally.com

AGRICULTEURS & JARDINIERS DEPUIS 1746

P.4 actualité

- Cœur de Ville…
- La signalétique patrimoniale
- Le Budget primitif 2014
- Rythmes scolaires
- Elections européennes
- Naissances sur la commune…
- Modification n°1 et révision allégée du PLU

Dossier Spécial

- Votre nouveau Conseil Municipal

P.14 V.G.P.

- Concert symphonique
- Adil…

P.12 culture

- 3e Festival Musical de Bailly
- Talents de Bailly
- Théâtre à Bailly
- Balade de voitures anciennes
- Braderie de vêtements

P.19 sports

- L'école de foot "SFCBN"
- 20e édition du semi-marathon

P.21 jeunes

- Concours de BD à Angoulême

- Collège actualités
- eMaj
- Scouts unitaires de France

P.25 Retour en images…

P.27 Agenda

Bailly Informations
Bimestriel d'informations municipales

• Directeur de la publication : Claude JAMATI
• Rédacteur en chef : Patrick BOYKIN
• Assistante de rédaction : Isabelle LAMBERT
• Comité de relecture : Chantal RECH, Colette BAL-PARISOT, Colette LEGER, Patrick ESPINASSE
• Société éditrice : Mairie de Bailly 78870 BAILLY
• N° Commission paritaire : 42/97
• Régie publicitaire : Groupe Éditions Municipales de France/ ESER Tél. : 01 48 12 00 20
• Conception, réalisation et impression : Surf - 86 / 88 rue Thiers 92100 Boulogne-Billancourt - Tél. : 01 49 10 30 30
• Dépôt légal à parution • Crédits photos : droits réservés

La rédaction n'est pas responsable des textes et illustrations qui lui sont envoyés.
Imprimé sur un papier 100 % recyclé.

éditorial

Chères Baillacoises, chers Baillacois,

Vous avez voté le 23 mars. Je tiens à vous remercier pour votre confiance. Malgré la présence d'une seule liste, beaucoup de personnes se sont déplacées pour aller voter. Les résultats, ainsi que ceux des scrutins municipaux antérieurs sont présentés ci-dessous.

La nouvelle équipe d'élus, que je vais animer pour la période 2014-2020, a été mise en place lors du premier conseil municipal qui s'est tenu le dimanche 30 mars. La composition de l'équipe fait l'objet du dossier spécial de ce Bailly Informations.

Les conseillers municipaux, 14 hommes et 13 femmes, (les 15 nouveaux comme les 12 sortants) sont mobilisés pour optimiser la gestion de vos services de proximité.

Bailly est une belle commune à taille humaine. Nous voulons préserver et embellir son environnement, poursuivre nos actions pour améliorer les transports, faciliter et simplifier les démarches administratives, accompagner les activités économiques sur notre territoire (notamment par l'accès à l'internet très haut débit), renforcer nos liens avec les acteurs du système éducatif, soutenir notre tissu associatif, développer l'entraide, le bien vivre ensemble et ouvrir la ville à d'autres horizons.

Tout cela doit être réalisé en poursuivant la modération de la fiscalité dont nous sommes maîtres (à savoir la fixation de faibles taux d'imposition communaux) en maintenant un faible endettement. Nous devons par ailleurs mutualiser au maximum avec les communes voisines, notamment au sein de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc (VGP), dont nous sommes membres depuis début 2011. Je vais rencontrer à ce sujet chacun des nouveaux maires élus récemment.

Rappelons que Bailly est en taille la 5e commune de VGP. Toute la superficie de Bailly (plus de 600 hectares) est concernée par la gestion municipale, aussi bien la zone urbaine, que les zones cultivées et forestières. Cette gestion est à assurer en liaison avec les services départementaux, régionaux et l'ONF.

Le Conseil municipal élu s'engage pour Bailly, mais son action ne pourra être complète sans votre soutien, vous habitants de Bailly, vous les acteurs du bien vivre de notre commune.

Bonne lecture.

Claude Jamati
Maire de Bailly

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DU 23 MARS 2014

À l'issue du scrutin du 23 mars 2014, la liste "Engagés pour Bailly" a recueilli 1 321 voix, soit 88,3 % des votes exprimés. Ceux-ci représentaient 44,61 % des Baillacois inscrits sur les listes électorales. Pour mémoire, les résultats des derniers scrutins municipaux étaient les suivants :

1995	Jean-Marie Convain	897 voix
	François Lannette	711 voix
2001	Jean-Marie Convain	1 177 voix
2008	Claude Jamati	976 voix
	Pascal Le Joncour	612 voix
2014	Claude Jamati	1 321 voix

Anne Boscals de Réals
Maire adjoint chargée de la Communication, Citoyenneté, Sécurité

Cœur de Ville

Où en sommes-nous ?

Nous sommes entrés dans la phase de suivi de la préparation du permis de construire. La commune rencontre le promoteur très régulièrement et discute avec lui point par point dans un souci de maintien de la qualité du projet et de son insertion.

L'enquête publique est à présent terminée après avoir permis à ceux qui le souhaitaient de s'exprimer et d'émettre remarques, critiques ou propositions. Le commissaire enquêteur rendra bientôt son rapport puis nous présenterons au vote du conseil municipal le principe de la modification.

Le temps, désormais, est venu de préparer l'arrivée du programme en aménageant les abords directs de la parcelle afin de fluidifier la circulation et de réaménager les aires de stationnement communales. Nous portons un soin particulier à l'étude de ce dossier. Aussi nous avons choisi de le confier à une équipe composée de nos 2 conseils l'architecte urbaniste Francis Audouin et l'architecte paysagiste Benoist Garnero. Ensemble ils réfléchissent à des scénarii différents d'amélioration du quartier dans sa partie publique représentée dans le plan ci-dessous. Dès le démarrage ils ont rencontré Dominique Durand, Président d'Harmonie Ouest afin de bien appréhender les usages des voiries tant privées que communales qui traversent la résidence Harmonie Ouest L'étude en cours doit permettre de trouver des réponses aux besoins des habitants et usagers du quartier présents et futurs et de prendre en compte l'ouverture de la station de tram train prévue en 2018.

Ces aménagements étant rendus nécessaires par la construction du programme de logements, une partie du coût induit sera financé par le biais d'une convention de PUP (Projet Urbain Partenarial) qui permet une répartition de certains frais entre la commune et le promoteur.

Claude Jamati
Maire

Stéphanie Bancal
Maire adjoint Urbanisme,
Travaux et Environnement

La signalétique PATRIMONIALE

Notre commune est parsemée d'endroits remarquables liés à son histoire et nous tenons à les mettre en valeur aussi souvent que cela est possible.

Dans le cadre de la mise en place d'une signalétique patrimoniale, l'APPVPA (Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets) a conçu et offert un totem signalant quelques lieux d'exception de Bailly. Il est implanté sur la pelouse à l'avant de la mairie.

En complément, nous avons demandé à L'Agence Noël de réaliser 4 plaques de mise en valeur des maisons de la Grand-rue, du Château de Bailly, de la Mairie et de l'église.

Elles seront installées à proximité immédiate des lieux concernés retraçant synthétiquement leur histoire.

Stéphanie Bancal
Maire adjoint Urbanisme,
Travaux et Environnement

Exemple de panneau que vous pourrez découvrir sur la ville au cours de vos promenades.

De belles photos retraçant le patrimoine de Bailly.

Des textes expliquant l'histoire des différents édifices, en n'oubliant pas les anecdotes.

Une belle initiative de l'APPVPA pour promouvoir la ville et son histoire.

Hommage à PAUL KALPOKDJIAN

Paul Kalkpodjian, ancien Maire Adjoint Finances de Noisy le Roi nous a quittés le 3 février 2014 à l'âge de 77 ans. Lors de son mandat, et alors que j'étais en charge des Finances de Bailly, nous avions été à l'origine de réunions périodiques entre Maires et Adjoints de Noisy le Roi et Bailly, avec l'objectif d'œuvrer de façon concertée sur les projets d'intérêt communs concernant nos deux communes.

Au nom de notre équipe municipale, nous adressons nos condoléances attristées à sa famille.

Claude Jamati, Maire

Le Budget 2014 a été voté à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 10 février 2014

LE BUDGET PRIMITIF 2014

***Le Budget Communal** est l'acte fondamental de la gestion municipale : il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. C'est un acte de prévision : un programme financier qui évalue les Recettes et les Dépenses de l'année. C'est aussi un acte d'autorisation, son adoption permettant au maire d'engager les dépenses votées par le Conseil Municipal.*
***Le Budget Primitif 2014** a été élaboré dans le respect des objectifs et des priorités de l'action municipale exposés dans le cadre du Débat d'Orientation Budgétaire lors de la séance du Conseil Municipal du 27 janvier 2014. Il a été soumis à l'approbation du Conseil Municipal après consultation du Comité Finances et a été voté lors de la séance du 10 février 2014.*

Le budget se compose de 2 sections distinctes : le Fonctionnement et l'Investissement, chaque section devant être équilibrée en Recettes et en Dépenses.
Le Budget a été élaboré en tenant compte :

- De la réduction par l'état de ses concours financiers aux collectivités locales.
- De l'augmentation de la TVA de 18,6 % à 20 %.
- De la prise en compte des nouvelles dépenses liées à l'ouverture de nos Centres de Loisirs.
- De l'augmentation des prélèvements de la part de l'état : Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC)[1], Fonds de Solidarité Communes Région Île de France (FSRIF)[2] et pénalités liées à la loi SRU.
- De la décision de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux et de maintenir le bénéfice pour les familles des abattements liés au quotient familial. Ces taux n'ont pas été augmentés depuis 2002, et, sont parmi les plus faibles par rapport aux communes voisines.

Pour 2014, le Budget s'équilibre à 4 640 377 € en Fonctionnement et 718 538 € en Investissement.

En Fonctionnement

Répartition de nos Recettes

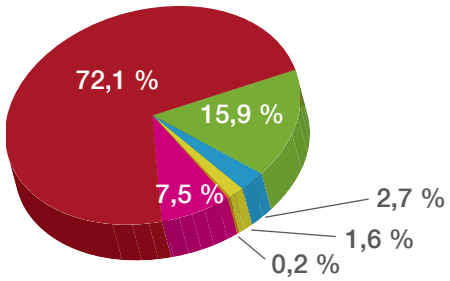

- Impôts et Taxes 3 345 927 €
- Dotations et Subventions (États) 736 800 €
- Produits gestion courante (loyers…) 123 000 €
- Remboursement sur rémunération du personnel 75 000 €
- Produits exceptionnels (Rbst Assurance) 10 500 €
- Produits et Services du domaine (usagers) 349 150 €

Les Recettes fiscales représentent plus de 72 % de nos Recettes, elles sont constituées principalement :

- Des contributions directes (taxes d'habitations et taxes foncières) à hauteur de 52 %,
- De l'attribution de compensation versée par VGP pour 44 %.

Nos dépenses

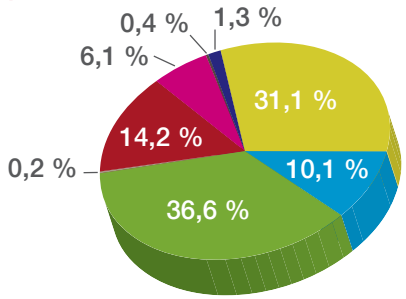

- Charges à caractère général 1 443 800 €
- Subventions 468 092 €
- Charges de personnel 1 700 00 €
- Charges financières 8 432 €
- Autres charges (SIBANO, service incendie) 657 390 €
- Dotations aux amortissements 282 739 €
- Virement section investissement 20 800 €
- Atténuation de produits (Fonds de solidarité des communes et Fonds de péréquation) 59 124 €

La ligne de conduite retenue pour l'élaboration de ce budget a été la maîtrise des dépenses et la nécessité de contenir celles-ci pour préserver la capacité d'autofinancement de la commune. Ainsi nos dépenses de personnel prévisionnelles ne représentent que 36,6 % de notre budget ce qui est faible à comparer aux autres communes.

(1) Le FPIC est un fonds de péréquation horizontale destiné à réduire les écarts de richesse entre les ensembles intercommunaux constitués des communes et leur EPCI (le bloc local).
(2) Le FSRIF a pour objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines d'Ile-de-France supportant des charges particulières au regard des besoins sociaux de leur population sans disposer de ressources fiscales suffisantes. Il assure une redistribution entre les communes de la région d'Ile-de-France par prélèvement sur les ressources fiscales des communes les plus favorisées au profit des communes les plus défavorisées.

En Investissement

Grâce à un suivi strict de nos dépenses de fonctionnement, tout en conservant le même pourcentage qu'en 2013 pour les taxes dont nous sommes maîtres, nous pouvons consacrer une somme non négligeable à la conservation de notre patrimoine municipal et à la mise à niveau technique de nos équipements.

Répartition de nos Recettes

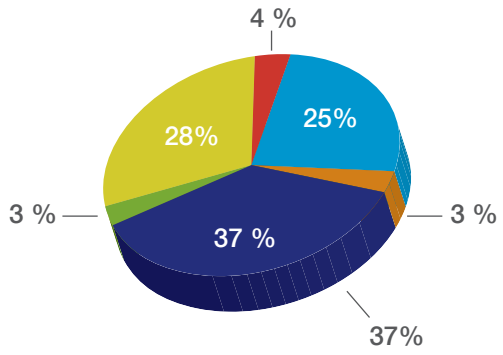

- Virement de la section Fonctionnement 20 800 €
- FCTVA 210 000 €
- Taxe Locale équipement 30 000 €
- Subventions de la CAF pour la construction des Centres de Loisirs 150 000 €
- Subvention du STIF pour mise en conformité des arrêts de bus 25 000 €
- Dotations aux amortissements 282 739 €

Nos Dépenses couvrent les projets suivants

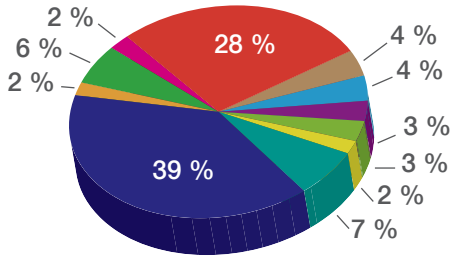

- Remboursement de l'emprunt 30 987 €
- Vidéo surveillance 20 000 €
- Terrain 25 000 €
- Véhicule 13 000 €
- Études (Cœur de ville, église, mairie) 47 900 €
- Voirie (PMR, arrêt de bus, éclairage nocturne,revêtement anti dérapant, chicane piéton rue de Maule, Place JP Rey) 288 000 €
- Matériel et Outillage 13 000 €
- Mobilier et Matériel (mairie, écoles, centre aéré) 40 000 €
- Logiciels 12 500 €
- Logements, WC marché, église, mairie, WC école élémentaire 202 000 €
- Divers (colombarium, porte Centre loisirs…) 26 242 €

À ces projets s'ajoutent les Investissements budgétés en 2013 qui ne sont pas encore terminés (Restes à Réaliser qui seront repris dans le Budget Supplémentaire) pour un montant global de 294600 €.
Nous avons une fois de plus un bon Budget en 2014 avec une pression fiscale très inférieure à celle du secteur. Notre niveau d'endettement est très faible, 250000 € (emprunt sur une durée de 8 ans à un taux de 2,63 %), ce qui représente moins de 65 € par habitants.

Françoise GUYARD
Maire adjoint Finances, Activités Economiques

Rythmes scolaires

DU NOUVEAU POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

Le décret paru en janvier 2013 concernant la nouvelle organisation du temps scolaire, entrera en application lors de la prochaine rentrée scolaire. Suite à l'approbation des préconisations de la commission périscolaire par le Conseil municipal du 9 décembre, l'avant-projet pédagogique territorial adressé à l'Éducation Nationale, a reçu l'aval de l'Inspection Académique tant sur les nouveaux horaires programmés pour la rentrée de septembre 2014 que sur le planning des temps périscolaires et domaines d'activités envisagés. Ce document initial rendu en fin d'année, comprenait par ailleurs des informations se rapportant aux ressources mobilisables, à l'encadrement des ateliers proposés, ou encore à la structure de pilotage nécessaire au bon fonctionnement des TAP(*). Il précède "le futur projet pédagogique approfondi" qui sera remis au mois de mai prochain.

Pour l'école maternelle, nous avons souhaité en accord avec les enseignants, bâtir un emploi du temps sur le principe de la régularité nécessaire aux plus petits. Ainsi, les horaires en matinée seront identiques quels que soient les jours de la semaine compris entre 8 h 40 et 11 h 40. La 1re heure du mercredi débutera par les activités périscolaires principales que sont l'anglais ludique, les arts plastiques, le chant ou encore l'acrosport. Rappelons que le temps périscolaire mis en œuvre par les communes n'est pas obligatoire et permettra ainsi aux parents si tel est leur souhait, de mettre leurs enfants à l'école une heure plus tard.
Pour les autres jours de la semaine et après une pause méridienne de 2 heures, l'enseignement débutera à 13 h 40 pour un temps périscolaire en toute fin d'après-midi et ce pour une durée d'1/2 heure soit de 16 h 10 à 16 h 40, moment privilégié et destiné à la récupération de l'enfant sur des thèmes tels que lecture de contes, découverte de nouveaux jeux de société ou encore relaxation.

École maternelle

Semaine Scolaire	*Lundi*	*Mardi*	*Mercredi*	*Jeudi*	*Vendredi*
7H30 - 8H40	ALSH (**)	ALSH (**)	ALSH (**)	ALSH (**)	ALSH (**)
8H40 - 9H40	Classe	Classe	TAP (*)	Classe	Classe
9H40 - 11H40			Classe		
11H40 - 13H40	Déjeuner	Déjeuner	ALSH (**)	Déjeuner	Déjeuner
13H40 - 16H10	Classe	Classe		Classe	Classe
16H10 - 16H40	TAP (*)	TAP (*)		TAP (*)	TAP (*)
16H40 - 19H00	ALSH (**)	ALSH (**)		ALSH (**)	ALSH (**)

(*) Le Temps d'Activité Périscolaire ou TAP est facultatif sauf si l'enfant se rend en ALSH après la classe. (**) ALSH : Accueil de Loisirs sans Hébergement.

Pour l'école élémentaire, l'enseignement se déroulera à partir de 8 h 30 et prendra fin à 15 heures, **2 fois par semaine, suivi d'un temps périscolaire d'1 h 30** en fin de journée pour une sortie de tous les élèves à 16 h 30 (exception faite des enfants qui n'auront pas été inscrits au TAP).

Chaque élève pourra ainsi profiter des activités périscolaires délivrées par groupe de 15 à 18 enfants avec pour thèmes principaux : anglais en immersion, arts plastiques, littérature enfantine, éducation musicale, ateliers divers et disciplines sportives.

Les horaires présentés ci-dessous respectent les prescriptions du décret du 24 janvier 2013 après obtention de la dérogation nécessaire concernant l'emploi du temps de l'école élémentaire, nous autorisant à 6 heures d'enseignement sur 2 jours de la semaine et nous permettant de disposer d'un TAP d'1 h 30.

École élémentaire

Semaine Scolaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7H30 - 8H40	ALSH (**)	ALSH (**)	ALSH (**)	ALSH (**)	ALSH (**)
8H30 - 11H45	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
11H45 - 13H45	Déjeuner	Déjeuner	ALSH (**)	Déjeuner	Déjeuner
13H45 - 15H00	Classe	Classe		Classe	Classe
15H00 - 16H30	Classe G2 / TAP G1 (*)	Classe G1 / TAP G2 (*)		Classe G2 / TAP G1 (*)	Classe G1 / TAP G2 (*)
16H30 - 18H00	Études	Études		Études	Études
18H00 - 19H00	ALSH (**)	ALSH (**)		ALSH (**)	ALSH (**)

(*) Le temps d'activité périscolaire ou TAP est facultatif sauf si l'enfant se rend en Études après la classe. (**) ALSH : accueil de loisirs sans hébergement.

Le Comité de Pilotage (***) a adressé aux parents, début mars, un questionnaire pour identifier le nombre d'enfants susceptibles de participer notamment aux activités périscolaires mais aussi à celles de l'accueil de loisirs, informations qui nous permettront d'évaluer dès à présent les intervenants nécessaires sur les deux sites de la commune. Pour le temps périscolaire, les inscriptions s'effectueront au titre de l'année scolaire avec toutefois une distinction pour la Maternelle entre le TAP du mercredi et celui des autres jours de la semaine.

Jacques Alexis - Maire Adjoint
Enfance, Éducation et Jeunesse
Susan Koechlin

(***) composé des élus en charge du dossier, des enseignants et des parents d'élèves.

• *Organisation TAP en 2 groupes distincts : Classes du 1er étage le lundi et jeudi (G1) - Classes du 2nd étage le Mardi et Vendredi (G2)*

LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE)

Le dispositif a été créé par la loi du 13 juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique. Les collectivités, maître d'ouvrage d'opérations d'économies d'énergie peuvent déposer auprès du pôle national de CEE des demandes de certificat qui, une fois validés, sont renouvelables aux fournisseurs d'énergie. Le SEY (Syndicat d'Énergie des Yvelines) auquel nous adhérons se charge de piloter la transaction.
Les travaux réalisés à l'école primaire en 2013 (isolations des toitures, isolations des parois extérieures, changement de vitrage, installation de VMC double flux) sont de nature à justifier des certificats d'économie d'énergie, sous réserve de constituer les dossiers justificatifs. L'opération est en cours. Au final, dans un délai de 2 ans environ, la commune percevra la valorisation de ces CEE, environ 15 000 € pour l'ensemble des travaux. Pour mémoire, la commune a investi 1 million d'euros pour l'ensemble du centre de loisirs et de l'école primaire.

Jean-Marie Convain

Menuiserie Geppetto

MENUISIER PAR PASSION

Marcel André Joanny a toujours aimé créer des meubles en bois.

Cette passion le suit depuis plusieurs décennies. Après une carrière comme boucher, il décide de faire de sa passion son activité principale et démarre la Menuiserie Geppetto. Le concept, c'est la menuiserie sur mesure tant à l'intérieur : conception de meubles, parquet, agencement de placards, cuisine, qu'à l'extérieur : fenêtres, portes, volets, clôtures et terrasses extérieures.
Une activité d'ébénisterie est également proposée : meubles sur mesure, restauration et réparation. La particularité de Menuiserie Geppetto est que tout est fabriqué dans leur atelier par eux-mêmes et ensuite posé.

Menuiserie Geppetto
8 rue de Maule
0975511130
www.menuiserie-geppetto.com

Patrick Boykin
Conseiller Délégué
Jumelage et Coopération décentralisée

Élections européennes

Les prochaines élections européennes auront lieu le 25 mai 2014.

Les députés européens sont élus pour 5 ans au suffrage universel direct
La France a 74 représentants répartis entre 8 circonscriptions interrégionales.
La circonscription Ile-de-France (départements d'Ile-de-France et Français établis à l'étranger) comporte 15 sièges.

Mode de scrutin : scrutin de liste à la représentation proportionnelle à un tour.

- Les électeurs choisissent une liste (pas de rature, pas de panachage).
- Les sièges sont répartis entre les listes ayant obtenu plus de 5% des voix.

Qui peut voter ?

- Avoir au moins 18 ans la veille du scrutin
- Être inscrit sur les listes électorales
- Les ressortissants européens ayant le droit de vote dans leur État et inscrits sur les listes électorales complémentaires de la commune où ils résident.

Possibilité de vote par procuration :
Le formulaire est désormais disponible en ligne sur le site Service-public.fr. La validation se fait ensuite auprès de la Gendarmerie ou le Tribunal d'Instance du domicile ou du lieu de travail. Le mandataire doit être inscrit sur la liste électorale de la même commune (pas obligatoirement le même bureau de vote). Il ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France.

Christiane Renault
Directrice Générale des Services

Naissances sur la commune DEPUIS 30 ANS

Du fait que la commune de Bailly n'abrite pas de maternité, il est théoriquement impossible d'y accoucher. Et pourtant cela arrive. Petit clin d'œil à 4 enfants nés à Bailly.

Le 7 août 1987 - Guillaume Léger

Né dans l'ascenseur du 15 Square des Platanes (aidé après par M. Swetchin). Ses parents habitent encore à ce jour dans le même immeuble !

Le 3 août 2003 - May Chéron

Née au domicile de ses parents 4, rue de la Croix Blanche. Ses parents, Paul-Ernest Chéron et Elisabeth (née Gordon) sont partis s'installer aux États-Unis depuis quelques années (Madame Chéron est américaine). May est la troisième fille de ce couple ; les aînées étaient scolarisées à Bailly.

Le 25 mars 2009 - Erika Lhoro

Née au domicile de ses parents 16, allée du Tillet. Ses parents, Sven Lhoro et Bernadette (née Lethu) ont quitté la commune il y a environ 3 ans. Erika est la troisième fille de ce couple. Les aînées n'étaient pas scolarisées à Bailly.

Le 3 février 2014 - Lisa Davet

Née Route de Saint-Cyr. Ces parents, domiciliés aux Clayes-sous-Bois, se rendaient à l'hôpital André Mignot au Chesnay mais n'ont pas eu le temps d'arriver. Les pompiers prévenus par le Papa ont assisté la Maman, la famille a ensuite été transportée à l'hôpital. Monsieur Davet a fait la déclaration de naissance le jour même.

Marie-Pierre Legrand
État civil

Allo Pizza

Allo Pizza existe depuis 9 ans à Bailly. Afin de capter l'attention des Baillacois, il est important de se renouveller voir se diversifier. En plus, des pizzas (pâte faite main), des salades, des pates, il y a désormais possibilité de commander du couscous les jeudis et vendredis. Toujours possibilité de consommer sur place, à emporter ou livraison gratuite à domicile en 30 minutes.

Allo Pizza
01 30 56 52 52
10 rue de Maule

LE SAVIEZ-VOUS ?

Retour d'hôpital :

Bien souvent ce n'est, hélas, pas encore la grande forme quand on quitte l'hôpital pour revenir à la maison. Les tâches du quotidien peuvent poser problème. Le CCAS a récemment décidé de prendre partiellement en charge jusqu'à vingt heures d'aide ménagère ou une autre aide dont vous aurez besoin.

Portage de repas :

La demande pour un service de portage de repas n'est pas suffisante pour que la commune puisse avoir un prestataire dédié. Par contre, vous trouverez en mairie une liste d'entreprises pouvant assumer ce service à titre individuel. Si vous venez de rentrer à la maison à la suite d'une hospitalisation ou si votre état de santé et/ou votre âge ne vous permettent pas de cuisiner régulièrement, le CCAS peut prendre partiellement en charge les frais occasionnés.
Ces deux aides sont conditionnées par vos ressources mais surtout n'hésitez pas à vous renseigner auprès de Madame Dansette au 01 30 80 07 62.

Modification n°1 ET RÉVISION ALLÉGÉE DU PLU

Comme indiqué dans le précédent Bailly Informations la commune a entrepris de mener 2 procédures d'amélioration et d'adaptation de notre document d'urbanisme.

La modification

La modification en cours a pour objet principal de lever le périmètre d'attente sur la parcelle Cœur de Ville et d'adapter le règlement pour rendre possible la réalisation du projet tel qu'il a été validé à l'unanimité par le conseil municipal du 25 novembre 2013.
L'enquête publique a eu lieu du 23 janvier au 1er mars 2014. Dix-neuf observations ont été inscrites dans le registre.
Le commissaire enquêteur rédige désormais son rapport qui sera remis à la ville sous un mois. Dès sa réception, celui-ci sera mis en ligne sur le site internet de la mairie et consultable en mairie sur rendez-vous.
Le règlement et le plan de zonage seront ensuite modifiés en tenant compte des avis des Personnes Publiques Associées et des préconisations du commissaire enquêteur, avant d'être présenté à l'approbation du conseil municipal du mois de mai 2014.

La révision allégée

La révision allégée doit permettre d'améliorer le document d'urbanisme sans porter atteinte au Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Les sujets sur lesquels la commission urbanisme a déjà travaillé sont :

1. La prise en compte des grands projets :

- Projet TGO, mise en compatibilité pour permettre l'aménagement des voies lors de la mise en service du tronçon de tram train Bailly Saint-Cyr-l'École.
- Projet d'aménagement d'un cyné'tir (salle d'entraînement pour la chasse aux grands gibiers) au Fort du Trou d'Enfer.
- Projet d'implantation d'une plateforme de compostage sur une partie du terrain Cofiroute.
- Prise en compte d'une étude cadre de valorisation du site des Moulineaux et de la Faisanderie après avis de la Commission des Sites.

2. La clarification et l'adaptation de certains articles du règlement :

- Hauteur des constructions : clarification de la rédaction.
- Stationnement : amélioration de la règle en ce qui concerne les obligations en cas d'extension.
- Bâti remarquable : amélioration de la rédaction pour faciliter sa mise en valeur.
- Châssis de toit : précision quant à la distance de leur implantation par rapport aux limites séparatives.
- Densité d'arbres de haute tige : allégement de la règle.
- Lisières forestières : adaptation de la règle pour prise en compte du site urbain constitué existant le long de la forêt domaniale de Marly-le-Roi.
- Zones humides : intégrations d'obligations pour les pétitionnaires ayant un projet sur des zones considérées comme potentiellement humides pour une définition plus précise de son périmètre.

3. Compatibilité et prise en compte d'autres documents :

- SDRIF : Schéma Directeur Régional d'Île de France 2030.
  - Approuvé le 27 décembre 2013.
  - Document d'urbanisme et d'aménagement du territoire qui définit une politique à l'échelle de la région Île-de-France.
- SRCE : Schéma régional de Cohérence Écologique.
  - Adopté le 26 septembre 2013.
  - Nouveau schéma d'aménagement du territoire et de protection de certaines ressources naturelles et visant le bon état écologique de l'eau imposé par la directive cadre sur l'eau.
- PDUIF : Plan de Déplacements urbains d'Île-de-France.
  - Arrêté en février 2011, approbation prévue en juin 2014.
  - Document qui vise à atteindre un équilibre durable entre les besoins de mobilité des personnes et des biens, d'une part, la protection de l'environnement et de la santé et la préservation de la qualité de vie, d'autre part.
- Charte paysagère de la Plaine de Versailles.
  - Adopté le 9 décembre 2013.
  - Charte paysagère participative réalisée par l'APPVPA (Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets).
  - Outil permettant d'appréhender l'évolution des paysages de manière prospective et de définir le cadre de cette évolution.

Les modifications à apporter au règlement ne sont pas encore déterminées car elles doivent être désormais étudiées par la commission urbanisme de la nouvelle équipe municipale qui sera constituée incessamment.

La liste des points étudiés sera amenée à évoluer, tant que cela ne porte aucune atteinte au PADD, au fur et à mesure, en fonction des travaux de la nouvelle commission urbanisme et des remarques faites sur le registre de concertation, disponible en mairie aux heures d'ouverture. Depuis le lancement de la révision allégée, les habitants peuvent par ce biais nous signaler toute piste d'amélioration du règlement.

L'enquête publique concernant la révision allégée aura lieu à l'automne 2014 pour une présentation d'un document révisé au conseil municipal fin 2014.

Stéphanie Bancal
Maire adjoint Urbanisme,
Travaux et Environnement

Votre nouveau
CONSEIL MUNICIPAL

Le nouveau Conseil Municipal s'est réuni le dimanche 30 mars afin d'élire le maire, les adjoints et le conseiller délégué. Les prochains numéros du Bailly Informations détailleront les actions de la nouvelle équipe.

Claude JAMATI
Maire

Stéphanie BANCAL
Maire Adjoint
Urbanisme, Travaux, Environnement

Françoise GUYARD
Maire Adjoint
Finances, Activités économiques

Alain LOPPINET
Maire Adjoint
Transports, Syndicats intercommunaux

Roland VILLEVAL
Maire Adjoint
Sports, Syndicats intercommunaux

Noëlle MARTIN
Maire Adjoint
Solidarité, Seniors, Patrimoine

Jacques THILLAYE DU BOULLAY
Maire Adjoint
Culture

Anne BOSCALS DE RÉALS
Maire Adjoint
Communication, Citoyenneté, Sécurité

Jacques ALEXIS
Maire Adjoint
Enfance, Éducation et Jeunesse

Patrick BOYKIN
Conseiller délégué
Jumelage et Coopération décentralisée

Fabienne DAUNIZEAU

Patricia HESSE

Stéphane GAULTIER

Astrid
LANSON

Philippe
MICHAUX

Edwige
TREMEL

Jean-Cyril
MAGNAC

Isabelle
LECLERC

Salvador
LUDENA

Nathalie
MOURIER-KOZAK

Philippe
LAFFITE

Emily
BOURSAULT

Hugues
PERRIN

Audrey de la
TRIBOUILLE

Xavier
de JERPHANION

Nelly
MEILHAC

Laurent
PONTIER

Concert symphonique
LES 25 ET 29 AVRIL 2014

Fort du succès rencontré lors de la première édition en 2013, l'orchestre symphonique de Versailles Grand Parc de nouveau en musique

L'orchestre symphonique réunit principalement les élèves de 2nd cycle des 13 conservatoires et écoles de musique de l'agglo, qui, faute d'effectifs ne peuvent individuellement composer une telle formation.

Cette année, le programme est dédié aux danses de Brahms, Grieg, Debussy, Ketèlbey et aux musiques du XIXe siècle écrites pour danser, certaines étant d'inspiration folklorique.

Les partitions sont préparées et travaillées par les élèves avec leur professeur pendant l'année scolaire. Puis le programme est mis en musique lors d'un stage pendant les vacances de Pâques (du 22 au 25 avril 2014).

C'est à Paul Drouet, ancien élève du Conservatoire de Versailles étudiant au métier de chef d'orchestre au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, que le collectif des directeurs a confié la tâche de mise en musique de cet ensemble.

Il sera accompagné par Philippe Cuper, professeur de clarinette au Conservatoire de Versailles et supersoliste de l'Opéra de Paris et de Pierre-Emmanuel Sombret, professeur de violon au Conservatoire de Viroflay et tuttiste de l'Orchestre National d'Île-de-France pour l'encadrement pédagogique du stage.

La première partie sera assurée par un ensemble intercommunal de hautbois et bassons, "le Carrousel du Roy" (instruments rares et souvent mal connus du public). Enseignés à un très bon niveau dans plusieurs établissements du territoire, VGP est ainsi heureuse de les mettre à l'honneur.

Un complément d'enseignement gratuit pour les élèves volontaires.

Cette formule de stage permet également une approche pédagogique complémentaire : apprentissage dense, dans un contexte différent de celui connu habituellement, proche de la méthode de travail des musiciens d'orchestre professionnels, mais dans une ambiance détendue.

Le stage et le concert sont financés par Versailles Grand Parc

Le programme

- 1er concert à l'Auditorium du Conservatoire à rayonnement régional de Versailles le vendredi 25 avril à 18 h 30
- 2e concert au Théâtre de La Celle-Saint-Cloud, le mardi 29 avril à 20 h 30

www.versaillesgrandparc.fr

Adil L'AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Depuis 2007, Versailles Grand Parc soutient l'ADIL 78. Cette année, pour répondre au besoin croissant des habitants, une nouvelle permanence est créée.

L'ADIL 78, agence départementale d'information sur le logement, tient désormais une permanence en mairie de Fontenay-le-Fleury tous les mardis de 14 heures à 17 h 30.

Il s'agit pour les juristes de l'association d'offrir à la population départementale une information personnalisée et gratuite, un conseil neutre, objectif et complet sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant au logement.

Une juriste vous reçoit gratuitement, sans rendez-vous, pour toute question concernant votre logement : copropriété, rapports locatifs, expulsion, insalubrité, accès au logement, conseils sur les dossiers DALO…

L'ADIL apporte un conseil juridique, financier, et fiscal, ceci dit elle ne remplit aucune fonction commerciale ou de négociation, ne remplit pas la mission de défense du consommateur et ne remplit pas de fonction opérationnelle : constitution de dossiers, établissement de devis, gestion de fonds d'aide, assistance technique, recherche de financement, diagnostics immobiliers, en ce domaine également, l'ADIL oriente vers des organismes spécialisés.

Renseignements sur :
www.adil78.org et au 01 39 50 84 72

Pour Info

La déchèterie intercommunale de Bois d'Arcy ouverte plus longtemps

La déchèterie est ouverte à tous (particuliers et professionnels) du mardi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h et pour les particuliers uniquement le samedi de 9h à 18h et le dimanche de 9h à 13h. Fermée les jours fériés. Accès sur présentation d'une carte disponible sur demande auprès de VGP.

www.versaillesgrandparc.fr

3e Festival Musical de Bailly

LES MUSIQUES DU SUD 3 ET 4 MAI 2014

Le Lions Club de Noisy le-Roi Bailly et Bailly Art & Culture (BAC) présentent le troisième Festival Musical les 3 & 4 Mai 2014

Samedi 3 mai - 18 h 30, salle des fêtes :

Flamaer Lux Trio en provenance de Godella, ville espagnole jumelle de Bailly

Ce trio Espagnol a été fondé à la fin de l'année 2008. Les trois musiciens sont à la recherche d'un son nouveau et original, d'un son particulier qui puisse surprendre le public par la façon dont trois instruments que sont la clarinette, la guitare et la marimba parviennent à se combiner si harmonieusement.

La douceur des mélodies de la clarinette, le charme de la guitare espagnole et le son chaud et profond de la marimba, génèrent une ambiance qui plonge le spectateur dans un rêve doux et intime ou le surprend lors de l'interprétation enlevée de danses espagnoles et sud-américaines.

Ce concert se déroule en deux parties :

La première partie est une promenade à travers la musique romantique espagnole d'inspiration populaire avec toutes les nuances qui expriment les sentiments les plus intimes, ou la force du chant populaire dans les jotas, tango, polos et malagueñas…

Les compositeurs en sont : Falla, Albéniz et Turina : compositeurs espagnols les plus représentatifs du XXe siècle espagnol symphonique qui auront mis à jour et révisé le langage de la musique traditionnelle ou bien encore Francisco Tarrega, le premier compositeur romantique pour guitare du XXe siècle.

Pour la deuxième partie de ce concert, nous entrons dans un territoire complètement différent. La sensualité des rythmes des Caraïbes, le mélange tamisé par le temps de la culture des pays d'Afrique et d'Amérique latine apparaît dans une explosion musicale dans les tangos, valses et autres genres populaires.

L'argentin Astor Piazzolla et le brésilien Heitor Villa-Lobos en sont les compositeurs.

Ce concert exceptionnel est monté en collaboration avec l'École de musique de Bailly/Noisy le Roi et nos amis musiciens de Godella.

Prix des places : adultes 12 € - jeunes moins de 16 ans : 8 €

Dimanche 4 mai – 17 h 00 Église Saint-Sulpice de Bailly

Le Lions Club de Noisy le Roi/Bailly présente :

Canti corsi avec Battista Acquaviva, accompagnée à la guitare par Ceccè Pesce. Battista arrive tout droit de Corse pour ce concert.

Battista Acquaviva est une chanteuse corse, mezzo soprano considérée comme "l'une des plus incroyables voix de Corse". Cette voix rare et d'une exceptionnelle pureté, qui atteint des sommets dans l'aigu, laisse le public sous le charme et pénètre la pensée et l'intelligence aussi bien que le cœur par une sorte de magie…

Ses spectacles de musique traditionnelle corse sont Canti Corsi (2010), Les Ailes de la voix (2012). La voix corse est sollicitée pour des créations du Québec à l'Autriche ainsi qu'en Russie. Elle est la grande invitée de plusieurs spectacles de musique contemporaine comme Sound Ritual de Karl Ritter ou Chromotopia de Victoria Coeln dans la Cathédrale Saint-Étienne de Vienne en Autriche.

Sa tessiture de soprano coloratura lui permet aussi d'interpréter des airs lyriques tels que "Les Oiseaux dans la Charmille" des Contes d'Hoffman, d'Offenbach, rôle d'Olympia ou "Le Rossignol" de Alabiev.

Depuis août 2012, elle se produit avec le guitariste, compositeur et arrangeur Ceccè Pesce, membre fondateur et chanteur d'un des plus importants groupes corses : I Chjami Aghjalesi connu pour ses chants polyphoniques. En plus de 20 ans il a participé à plus de 20 albums que ce soit en tant qu'accompagnateur, compositeur et aujourd'hui arrangeur et chef d'orchestre. Il y a quelques mois, Ceccè a dirigé sur scène les "cœurs de l'Armée Rouge" lors de 4 concerts avec les "Chjami" à Bastia et Ajaccio !

Prix des places : tout public 15 €

Abonnement possible pour ces deux concerts à un tarif préférentiel unique de 23 €.

Le bénéfice de ces deux concerts sera reversé à l'IEM de Bailly.

Ce troisième Festival est moment majeur et exceptionnel de la programmation culturelle de notre commune. Il fait intervenir de nombreux acteurs que sont l'École de musique, le Comité de Jumelage, le Lions Club et l'IEM de Bailly. Notez-le dans vos agendas. Tous seront heureux de vous y accueillir nombreux.

Les places peuvent être réservées au service culturel de la mairie de Bailly – Tél. : 01 30 80 07 66

LES TALENTS DE BAILLY

Talents de Bailly

DU 1ER AU 9 FÉVRIER 2014

Du 1er au 9 février 2014 se sont tenus Les Talents de Bailly, sous l'égide de Bailly Art et Culture. Ce rendez-vous culturel s'est déroulé salle Georges Lemaire à Bailly pour accueillir nos peintres et sculpteurs d'Ile-de-France.

Catégorie Huile et Acrylique

1er PRIX : Huile au couteau

- Tableau n° 58
  Titre : *L'attente*
  Artiste : Claire Hur-de-Sacy

Catégorie "Aquarelle et Pastel"

1er PRIX ex-aequo : Aquarelle

- Tableau n° 8
  Titre : *Les Toits de Paris*
  Artiste Françoise Fenouil le Guyader

1er PRIX ex-aequo : Aquarelle

- Tableau n° 14
  Titre : *La Cascade*
  Artiste : Daniel Lessieux

Catégorie "Autres Techniques"

1er PRIX

- Tableau n° 23
  Titre : *Mirage*
  Artiste : Anne Allié

Catégorie "Sculpture"

1er PRIX : Bronze

- Sculpture n° 94
  Titre : *Top Model*
  Artiste : Marianne Ruston

Prix du Public "Peinture"

- Tableau n° 41 Acrylique
  Titre : *Léopard portrait*
  Artiste : Gérard Buge

Catégorie Moins de 25 ans

1er PRIX

- Tableaux 136 et 136 bis
  Titres : *Hommage à Ousmane Sow 3*
  Rue enneigée
  Artiste : Clarisse Leseigneur

Prix du Public "Sculpture"

- Sculpture n° 78 Terre cuite + fer forgé
  Titre : *Poisson Ange*
  Artiste : Dominique Desrosiers Killy

L'attente

Mirage

Léopard portrait

L'été au Pays d'Auge

Rue enneigée

Hommage à Oussman Sow 3

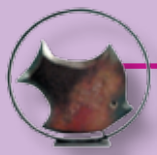

Poisson Ange

Théâtre à Bailly "ENTRE LA POIRE ET LE POULET"

COMÉDIE POLICIÈRE POUR TOUS - Au bénéfice des enfants de l'IEM

Après le succès des Grands Cabarets, Claire Guillon, Alexandrine de Senneville et Fabienne Daunizeau produisent en 2014 un nouveau spectacle et remontent sur scène avec deux autres talents baillacois, Céline Willot et Philippe Lestel. La nouvelle troupe « Oscar et ses drôles de dames », mise en scène par Jean Philippe Molé (professeur de théâtre à Bailly, metteur en scène et comédien professionnel), est heureuse de vous proposer une comédie policière pour tous : les 16, 17 et 18 mai prochains à la Salle des Fêtes de Bailly.

Les quatre sœurs William, Déborah femme libérée passionnée de Harley Davidson, Perrine ancienne institutrice méthodique et coincée, Marlène futile et fascinée par le luxe, se retrouvent pour fêter les 40 ans de Johana éternelle contestataire rebelle. Oscar Polette, lieutenant de police très obstiné, débarque à l'improviste pour élucider un mystérieux meurtre. Arrivera-t-il à mener son enquête parmi ces drôles de dames ?

VENTE DES BILLETS
à partir du 1er avril exclusivement
à la Bibliothèque de Bailly
7, bis rue de Maule - 78870 Bailly
Prix des places
adultes : 12 € - enfants (- 14 ans) : 8 €
Renseignements sur :
theatrebailly2014@gmail.com

L'ensemble des recettes sera reversé à L'Institut d'Éducation Motrice de Bailly (IEM) pour permettre à un groupe de neuf enfants handicapés de partir à Hyères en 2014 pour une semaine de classe de mer : rencontre avec les dauphins, découverte d'activités nautiques…

Venez nombreux soutenir ce projet !

Manon, Océane, Noah, Clara-Lou, Yonut, Kosta, Ben, Anya et Mylène

Association

LES ANCIENS DE BAILLY

Organiser des rencontres entre les personnes retraitées afin d'éviter l'isolement : repas à thème, sorties culturelles, tel est l'objectif de l'Association des anciens de Bailly. Âge minimum autorisé 60 ans.

Notre Association a organisé une sortie nocturne des Illuminations de Noël qui a été un grand succès. Puis il y a eu le déjeuner offert par Monsieur le Maire, qui a été fort apprécié. Nous remercions ici ceux qui nous ont envoyé de si gentils encouragements. En Mars nous sommes allés au Zénith assister à la revue Holiday on Ice. Pour le prochain trimestre, outre les jeux et les déjeuners, nous envisageons plusieurs sorties, pour la journée. Château de la Madeleine et France Miniature, Maisons-Laffitte, le centre d'entrainement et le Musée du Jouet, le Château de Bizy et Giverny, le Musée des Arts Forains, goûter dans le parc du château de Versailles.
N'hésitez pas à nous rejoindre en vous inscrivant au 01 34 62 98 60. Nous serons heureux de vous accueillir.

Lise Gaultier Meynot
Présidente

Braderie de vêtements

DIMANCHE 15 JUIN

Pour la troisième année consécutive, Bailly Art et Culture et le Comité d'Animations Culturelles de Noisy Le Roi organisent et mettent en place "une braderie de vêtements" ouverte aux résidents des deux communes le Dimanche 15 Juin entre 9H30 et 18H00, sur la place du marché de Bailly. Cette braderie concerne seulement les vêtements, chaussures et accessoires personnels. Comme les années précédentes, il n'y aura aucune possibilité de vendre des jouets, livres, CD, ni autres articles non vestimentaires. Les vêtements, chaussures et accessoires de mode devront être propres et en bon état.
Les deux associations organisatrices ne font aucune sélection des affaires mises en vente. Chaque "vendeur" doit faire son tri. Toutefois, le Comité Organisateur BAC-CAC se réserve le droit de faire retirer tout vêtement qui lui semblerait impropre à la vente.

À 18H00, fin de la Braderie, chaque exposant remportera ses affaires invendues et devra laisser sa place en parfait état sous peine de ne plus pouvoir participer l'année suivante.

Le service de réservation sera ouvert à compter de mi-avril sur le site internet de la braderie : www.brocante-bailly-noisy-le-roi.fr

Exposition

ART ET FOI

DU 9 AU 11 MAI 2014

Autour du thème "Laisse passer la lumière", peintres, graveurs, photographes, sculpteurs et autres talents feront dialoguer leurs œuvres avec la parole biblique.

Les artistes seront heureux de vous accueillir tout le week-end à la maison paroissiale, 7 rue François Boulin, à Bailly

Au programme :

- Vernissage et rencontre des artistes, vendredi 9 à partir de 19 h 30
- Atelier d'écriture, animé par Lise Noëlle Lauras, autour des œuvres présentées, samedi 10,10 heures - 12 heures
- Ciné débat : samedi 10 à 20 h 30
- Exposition avec accueil par les artistes Samedi et dimanche, 10 heures -12 h 30 et 14 h 30 - 18 heures

L'école de foot "SFCBN"

RÉCOMPENSÉE AVEC LE "*LABEL ÉCOLE DE FOOT FFF*"

Samedi 23 novembre 2013, le Standard Football Bailly - Noisy le Roi (SFCBN) a reçu le "Label Qualité École de Football". Il leur a été remis au stade du Sibano par Jean-Pierre Meurillon, président du district des Yvelines, en présence de Jean-Jacques Lenaff, président du SFCBN, Marc Tourelle et Roland Villeval, adjoints au maire chargés des sports à Noisy le Roi et à Bailly.

Ce label régional, valable trois ans, récompense les efforts du club et valorise un travail réalisé depuis plusieurs années par une équipe passionnée, qui a pour objectif d'accueillir et faire progresser les jeunes de Bailly - Noisy le Roi dans les meilleures conditions possibles.

Pour obtenir ce label, différents critères sont demandés tels que l'accueil, l'encadrement, l'animation, l'éducation, l'entrainement, la pédagogie... Le SFCBN a rempli tous ces points avec brio, grâce notamment à une programmation annuelle complète pour le développement de l'enfant (physique, technique et éducatif), l'ouverture d'une école de gardiens de but, un encadrement de qualité composé d'une quinzaine d'éducateurs formés… De plus, l'association bénéficie d'une structure de qualité et adaptée (terrain synthétique, city stade…). Il faut aussi saluer l'investissement et la motivation des parents dans le club.

Avec plus de 400 adhérents répartis en plusieurs sections (école de foot, la préformation, la formation, les seniors et le loisir), le SFCBN compte bien poursuivre ses efforts et conserver le label en multipliant les formations, en montant les jeunes au plus haut niveau et en développant le football féminin.

"Le SFCBN c'est une grande famille où tout le monde apporte sa motivation" Louis LENAFF, responsable des jeunes au SFCBN.

Retrouvez toutes les actualités et l'agenda de l'association sportive sur :

www.sfcbn.footeo.com

Le club propose des stages de perfectionnement à destination des enfants lors des vacances scolaires. Le prochain stage aura lieu du 14 au 18 avril 2014, de 9 heures à 18 heures Les inscriptions sont ouvertes à tous (licenciés ou non). Plus d'informations auprès de Louis Lenaff au 06 50 89 01 43 ou à sfcvn@alicepro.fr

De nouvelles médailles pour le Club Gymnique de Noisy-Bailly…

Le 2 février dernier, les équipes de Noisy-Bailly se sont une nouvelle fois distinguées à la compétition départementale à Voisins-le-Bretonneux.
En effet, les quatre filles du Niveau 8 (7/10 ans) - Alice Bullet-Meilhac, Armelle Coz, Chiara Collomb et Soane Rigault ont terminé à la 5e place sur 14 équipes. Ce qui leur assure la qualification à la compétition régionale à Pontoise le 29 mars prochain.
De plus, Soane a obtenu la médaille d'argent en individuel (sur plus de 80 participantes).
Un grand bravo à cette jeune gymnaste et à son équipe.
L'équipe Niveau 7 ans et plus prend quant à elle la médaille de bronze sur quatre équipes.
Un grand merci à Charlène Cournollet, l'entraîneur, sans qui n'aurait été possible.

Renseignements sur :

CLUB GYMNIQUE BAILLY-NOISY
Président : Didier Veirman
01 30 56 60 73 / 06 09 17 79 41
E-mail : cgnb.noisy@gmail.com
Baby-gym, gym d'entretien adultes

20e édition du semi-marathon

DE L'OLYMPIQUE BAILLY-NOISY LE ROI

Le départ a été donné le dimanche 16 mars 2014 à 9 h 30 rue du Plan de l'Aître à Bailly. Les 563 coureurs ont traversé une partie de la forêt de Marly avant de franchir la ligne d'arrivée sur la piste d'athlétisme du stade du Sibano à Noisy le Roi. Un petit retour en images de cette course, devenue un rendez-vous immanquable des coureurs de la région.

PODIUM MASCULIN

PODIUM FÉMININ

Place H	Nom	Prénom	temps	Moyenne (km/h)
1	**Rondot**	Antoine	1:12:51	17.378
2	**Castel**	Guillaume	1:17:39	16.304
3	**Boulain**	Julien	1:17:56	16.245
4	**Le Roux**	Devrig	1:18:17	16.172
5	**Clara**	Sébastien	1:18:48	16.066
6	**Molin**	Cyril	1:19:05	16.008
7	**Beyne**	Anthony	1:19:33	15.915
8	**Prigent**	Yann	1:19:33	15.915
9	**Le Rohellec**	Loïc	1:20:51	15.659
10	**Pramil**	Didier	1:21:15	15.582
11	**Das Dores**	Jérôme	1:21:18	15.572
12	**Lecoq**	Hugo	1:21:41	15.499
13	**Rodrigue**	Xavier	1:22:22	15.370
14	**Durand**	Frédéric	1:22:27	15.355
15	**Dumas**	Stéphane	1:22:41	15.311

Place F	Nom	Prénom	temps	Moyenne (km/h)
1	**Lahaussois Bar**	Aimée	1:30:25	14.002
2	**Touet**	Julie	1:31:51	13.783
3	**Giraudon**	Emmanuelle	1:32:52	13.632
4	**Avenati**	Catherine	1:37:06	13.038
5	**Marcinhes**	Audrey	1:38:11	12.894
6	**Maguin**	Sandra	1:38:14	12.888
7	**Simon**	Guylaine	1:38:58	12.792
8	**Bosonnet**	Sophie	1:39:40	12.702
9	**Goudard**	Evelyne	1:40:20	12.618
10	**Giovannelli**	Elise	1:41:13	12.508
11	**Sangrouber**	Marjorie	1:43:01	12.289
12	**Moles**	Isabelle	1:43:31	12.230
13	**Cluzel**	Emmanuelle	1:44:06	12.161
14	**Cottigny Bertr**	Lydia	1:44:45	12.086
15	**Mouchot**	Anne	1:45:40	11.981

L'ensemble des résultats de la course disponible sur : www.topchrono.biz

Concours de bandes dessinées

À ANGOULÊME

Le célèbre festival de la bande dessinée d'Angoulême a proposé un concours de BD aux enfants et jeunes adultes en situation de handicap. Le thème était imposé : "Voyage dans le Temps".

C'est ainsi que le groupe des "Griffons d'Or" de l'IEM de Bailly a décidé de participer au concours avec leurs éducatrices, Françoise, Delphine et Maryvonne.

Avec leur aide, ils ont inventé une histoire et dessiné les personnages. Ils les ont ensuite coloriés et ont rajouté des dialogues. Ce travail leur a demandé beaucoup de temps et d'application tant la tâche était ardue !

Les jeunes adolescents ont dessiné trois personnages principaux : Hector qui est en fauteuil roulant électrique et ses deux camarades Inope et Alexandre.

L'histoire commence dans la chambre d'Hector alors qu'il est en train de rechercher sur Internet un site pour combler sa gourmandise. Un message s'affiche soudain sur l'écran "Viens visiter le monde de demain", et tandis qu'il clique, il rentre dans l'ordinateur et se retrouve propulsé dans le futur !

Ses amis Inope et Alexandre le voyant dans l'ordinateur, décident de le rejoindre et se font aspirer à leur tour !

Les voilà tous les trois dans le "futur gourmand" où ils rencontrent des personnages bonbons : le bonhomme réglisse, les m&m's, le monstre "gros estomac" avec qui il leur arrive tout un tas d'aventures. Jusqu'au moment où Hector se réveille dans son lit et se rend compte que tout ceci n'était qu'un rêve !

Le groupe des "Griffons d'Or" ne rêve maintenant que d'une chose : c'est d'être les heureux gagnants de ce concours de BD et ainsi de gagner le voyage annoncé !

Collège actualités :

LE COLLÈGE À L'HEURE INTERNATIONALE

• *Semaine anglo-saxonne*

Du 10 au 14 février s'est déroulée la semaine anglo-saxonne au collège.Concours d'uniformes et représentation théâtrale anglaise pour les 6e, petit-déjeuner anglais pour les 5e, représentation théâtrale anglaise pour les 4e européennes et les 3e, ciné-club anglais pour tous, vente de gâteaux, expositions, menu indien, menu américain, ont animé la semaine. Un grand bravo à tous les participants, ainsi qu'aux professeurs d'anglais.

• *Les voyages scolaires à l'étranger.*

Au printemps, ce sont 230 élèves de 4e et de 3e soit 70 % des élèves qui se rendront en Écosse, Irlande, Angleterre, Allemagne, Italie, Espagne… Le collège recevra dans le cadre des échanges 45 jeunes espagnols de GODELLA (en partenariat avec le Comité de Jumelage de Noisy le Roi et Bailly, le CJNRB) et 25 jeunes de la banlieue de Munich.

• *Les sections européennes anglaises et allemandes*

70 élèves de 4e et 3e bénéficient d'un enseignement renforcé (+ 2 heures par semaine), soit 5 heures en langue vivante.

• *La section internationale britannique*

Elle permet aux élèves totalement bilingues de bénéficier d'un enseignement de 4 heures de littérature anglaise et 2 heures d'histoire en anglais par semaine, dispensés par des professeurs natifs d'un pays anglophone.
L'objectif est l'obtention du brevet international au collège, puis du BAC OIB à la section internationale du lycée de secteur, le lycée Corneille à La Celle-Saint-Cloud. La section est ouverte aux enfants bilingues habitant Noisy , Bailly, mais aussi des communes de Val de Gally, c'est-à-dire le long de la D307, Fontenay, Saint-Nom-La Bretêche, Feucherolles, Villepreux, Crespières, Maule… qui bénéficieront automatiquement d'une dérogation.

Pour le test de bilinguisme, contacter l'association partenaire, l'APESEB :
www.apeseb.org/fr/
E-mail : admissions.apeseb@gmail.com

• *Soutien aux élèves en difficultés*

Le collège propose des ateliers de conversation anglaise en petits groupes aux élèves volontaires qui ont besoin d'être accompagnés et mis en valeur.

• *Des concours en anglais*

Le collège participe au concours "Big Challenge" qui permet aux meilleurs de se classer au niveau national
www.thebigchallenge.com/fr/index.php

• *Des maths en anglais*

Les élèves de section internationale et de section européenne bénéficient en 4e d'un enseignement supplémentaire de math en anglais, dispensés par un professeur bilingue, Jane Byramjee.

Alain Gille
Principal

INSCRIRE SON ENFANT AU COLLEGE J.B. DE LA QUINTINYE DE NOISY LE ROI

CAS PARTICULIERS

- Votre enfant relève de l'enseignement adapté (EGPA) : L'affectation se décide en Commission (CDOEA).

Dès réception de l'avis d'affectation, contactez le collège.

- Votre enfant est déficient auditif et relève de l'ULIS (Unité locale d'inclusion scolaire): contacter le référent de scolarisation de votre enfant.

Dès réception de l'avis d'affectation, contactez le collège.

- Votre enfant est bilingue français-anglais et vous souhaitez qu'il intègre la section internationale britannique ; Il doit passer un test préalable en contactant l'APESEB admissions.apeseb@gmail.com
- Communes concernées: Noisy, Bailly, Fontenay, Villepreux, Les Clayes, et les ciommunes du Val de Gally, de St Nom à Maule.

En cas de succès au test, l'élève sera acceptée automatiquement si l'élève n'habite pas Noisy ou Bailly .

Remarque:
Les dispositifs pédagogiques tels que
- la classe EPS+, la section bilangue anglais-allemand, la section européenne..
- Les options latin, grec…

ne sont pas de motifs recevables pour une demande de dérogation.

VOUS HABITEZ EN 2014

NOISY LE ROI, BAILLY, RENNEMOULIN

(présenter 2 justificatifs originaux de domicile):
L'admission au collège est un droit.

* Votre enfant est scolarisé dans une école publique ou privée sous contrat
Fournir le justificatif de passage en classe supérieure

*Votre enfant a été admis à l'examen d'admission dans le public et -ou a obtenu sa dérogation

Récupérer le dossier d'inscription début juin et le ramener au collège le 14 juin 2014 lors des portes ouvertes.

une autre ville

Vous devez faire une demande de dérogation.

Télécharger sur le site dans « Infos pratiques, tous les documents » le formulaire de demande de dérogation.
Retourner ce document à l'inspection Académique des Yvelines, DEET1, mi- mai, en joignant les justificatifs.
Envoyer une copie de ce document au collège.

Renseignements :
www.ac-versailles.fr/ia78/college.asp

Si favorable

QUELQUE SOIT VOTRE RESIDENCE
Votre enfant est scolarisé dans une école privée hors contrat.

- Contacter l'Inspection académique qui vous remettra une pochette.
- Apporter la pochette dûment remplie le jour de l'examen d'admission dans l'enseignement public, prévu début mai
- Cet examen se passe dans le collège public du secteur de carte scolaire dont vous relevez. Les élèves admis en section internationale peuvent passer ce test à Noisy.

Pour connaître le projet du collège, les options par niveaux ..
Consultez le site du collège *http://www.clg-quintinye-noisy.ac-versailles.fr*
Rubrique 'Infos pratiques, tous les documents, diaporamas »

Que se passe-t-il à l'Espace Jeunes pendant les vacances ?

Un programme loisirs vacances en chasse un autre !

Du 15 février au 1er mars, les jeunes sont venus pour frissonner de plaisir. Entre une sortie patinoire où glisse et musique festive étaient au rendez-vous ; une sortie escalade pour prendre de la hauteur tout en étant au chaud. Et aussi des cadeaux pour les gagnants des tournois. Une grande première, une rencontre intergénérationnelle qui a réuni un groupe de 5 jeunes avec des résidents des jardins de Noisy, sur le thème des jeux de société. Bientôt, du samedi 12 avril au samedi 26 avril, ça recommence. Il y aura du sport avec du futsal en gymnase et du tournoi de basket 2 vs 2.

Il y aura des fous rires avec des nouveaux jeux de société délirants. Et les artistes en herbes révéleront leur créativité avec de la pâte fimmo.

La phrase fil rouge :
restez en mouvement !

Les ateliers hebdo

Avec le printemps, on continue à mettre les 5 sens en ébullition. Stéphanie et son atelier culinaire s'intéresse à l'odorat et au goût Jason et son atelier guitare s'occupe de l'audition. Stéphanie et son atelier créatif pense plus à la vision et au toucher. À chacun sa sensibilité, l'Espace Jeunes est là pour la révéler. Ces ateliers ont lieu les mercredis et samedi entre 15 heures et 17 heures. Les mardis, jeudi et vendredi sont axés sur l'accueil libre et le Point Information Jeunesse. Les jeunes baillacois ont libre accès à l'Espace Jeunes pour se retrouver un moment ou partager un jeu. Pour information, 1 fois par mois, l'association Galaxy, notre partenaire privilégié, organise un tournoi de jeux vidéos dans nos locaux.

Les tournois ont le plus souvent lieu par équipe de 3 sur des jeux déjà utilisés sur des tournois professionnels de e-sport.

Studio de musique

Conçu pour les musiciens amateurs ou semi-pro, vous pouvez réserver des créneaux de répétition sur les horaires d'ouverture. Le tarif est l'un des moins chers du marché : 15 € l'année par personne.

3 créneaux de 1 h 30 disponibles chaque jour entre 14 heures et 19 heures.

Pour vous faire une idée, notre équipe vous montrera le local et le matériel disponible.

Pour tout renseignement :
E-MAJ - 24, chemin du Cornouiller
Téléphone : 01 30 56 61 04
Du mardi au samedi de 14h à 19h en période scolaire.
Du lundi au samedi de 14h à 19h en période de vacances.
Mail : emaj78@gmail.com
Site internet : www.emaj78.com

Scouts unitaires de France

MISSION HUMANITAIRE EN INDE

Les Routiers (Scouts Unitaires de France) partent en mission humanitaire à Goa en Inde.
Les routiers organisent tous les étés un projet différent qui enrichit leur expérience du scoutisme.
Ils ont décidé de se rendre en Inde du 27 juillet au 23 août. Il semblait intéressant de porter à la connaissance.
des lecteurs de Bailly Informations cette aventure qui aura pour finalité d'aider des enfants défavorisés.

Pouvez-nous présenter l'association Point Cœur ?

Point-Cœur est une Organisation à but Non Gouvernemental née en France en 1990 à l'instigation du Père Thierry de Roucy. Elle œuvre dans les pays les plus pauvres (Inde, Brésil) pour lutter contre la solitude et l'exclusion et plus spécialement auprès des enfants car ce sont eux les plus délaissés face à ces deux grands maux. Point-Cœur, depuis maintenant vingt ans, s'efforce de tout faire pour réinsérer ces enfants marginalisés dans la société. Pour cela, elle a bâti des foyers d'accueil au cœur des bidonvilles de grandes métropoles. Ces enseignes sont animées par de jeunes volontaires comme nous qui ont pour mission d'aller à la rencontre et d'accueillir des personnes en détresse. Point-Cœur, c'est aussi une association empreinte des valeurs catholiques : la générosité, la compassion et la vie en communauté auprès des plus pauvres en sont des principes chers.

Qu'allez-vous faire concrètement pour cette association ?

Nous partons toujours du 27 juillet au 23 août et nous allons donc prêter main forte au foyer d'accueil de Point Cœur à Chengalpattu. Notre première mission sera de nous atteler à la confection de confitures, en effet ce foyer est un des rares de l'association qui peut subvenir à ses besoins grâce à cette petite exploitation. Encore faut-il des gens pour s'en occuper ! Nous nous occuperons donc de toute la production en amont et en aval c'est-à-dire de la récolte des fruits à la mise en pot, cela nous occupera bien évidemment pendant tout le mois. Sachant que nous sommes douze routiers à partir, nous serons d'une aide considérable là-bas. Et puis nous allons être tous les jours aux contacts d'enfants défavorisés qui n'ont pas la chance d'être à notre place. Nous allons beaucoup apprendre à leurs côtés et nous comptons aussi leur faire partager nos valeurs, nos aspirations.

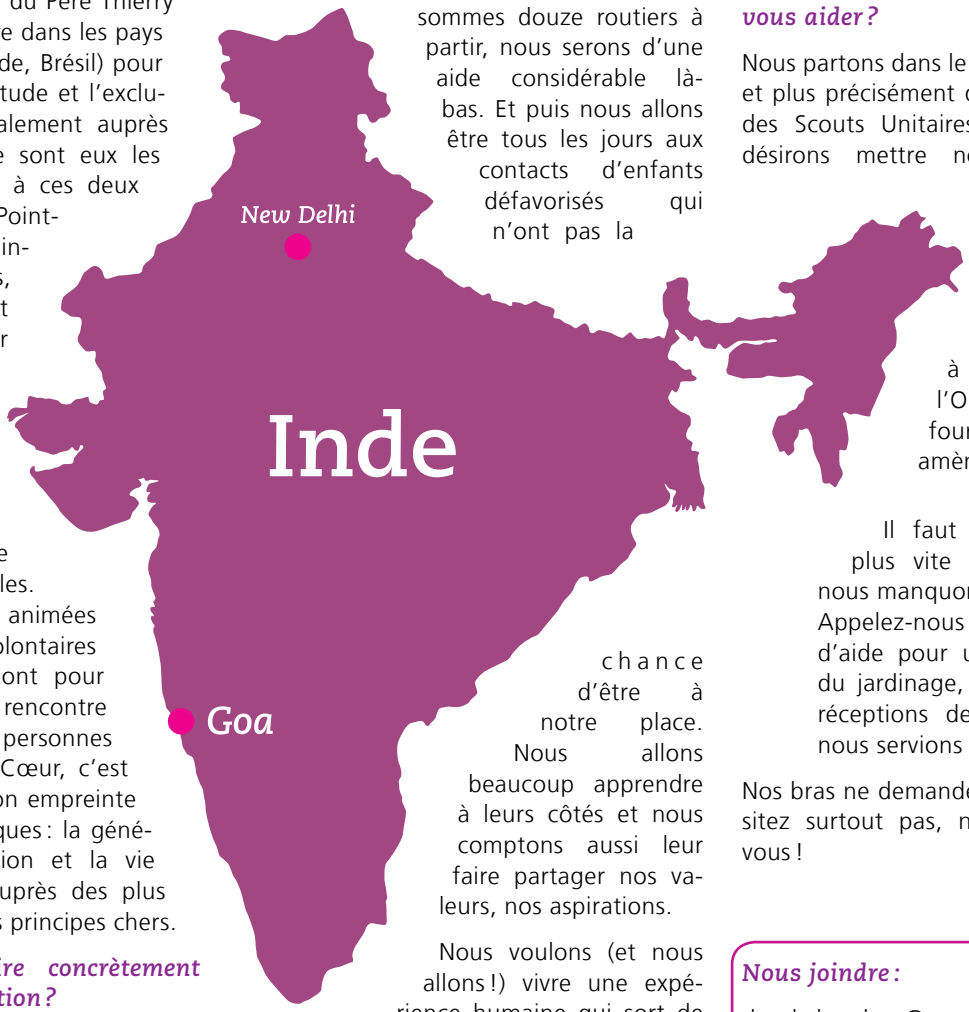

Nous voulons (et nous allons !) vivre une expérience humaine qui sort de l'ordinaire, qui va nous faire prendre conscience qu'il existe un monde où règne une misère à laquelle nous n'avons pas à nous confronter dans la vie de tous les jours et qui existe bel et bien. Parce que nous savons tous qu'elle existe mais on y porte vraiment jamais attention. Aujourd'hui nous allons nous rendre utiles et servir véritablement des gens qui en ont besoin dans un endroit que nous ne connaissons pas et c'est pour cela que vous pouvez nous accompagner dans notre projet. Aidez-nous à aller servir là-bas !

Comment nos lecteurs peuvent-ils vous aider ?

Nous partons dans le cadre du scoutisme et plus précisément dans le mouvement des Scouts Unitaires de France, nous désirons mettre nos bras à votre contribution pour que vous nous aidiez à réaliser ce projet (billet d'avion, le stage de formation à Point-Cœur dans l'Oise, les nombreuses fournitures que nous amènerons là-bas).

Il faut que bouclions au plus vite le financement et nous manquons encore de fonds. Appelez-nous si vous avez besoin d'aide pour un déménagement, du jardinage, de l'entretien, des réceptions de dîners pour que nous servions le repas…

Nos bras ne demandent que cela ! N'hésitez surtout pas, nous comptons sur vous !

Nous joindre :

doud.chambon@gmail.com.
Tél. : 06 67 32 70 36
Charles Thomé : 06 80 24 12 15
gautier.raguenes@gmail.com.
Tél. : 06 11 89 26 96

Propos recueillis par **Patrick Boykin,**
Conseiller Délégué
Jumelage et Coopération décentralisée

Retour en images

GALETTE DES ROIS, SORTIE À LA CITÉ DES SCIENCES ET VŒUX DES ENFANTS

La période des Vœux est loin, mais nous voulions mettre en avant l'inventivité des enfants !!!

Non ce n'est pas une photo tirée de "Chérie, j'ai rétréci les gosses", juste les enfants à la Cité des Sciences à Paris lors d'une sortie Ludo éducative.

Les nouveaux Roi et Reine de Bailly, intronisés par une galette des Rois organisée par l'équipe d'animateurs de l'Accueil de Loisirs.

Retour en images...

Vœux du Maire

Club des entrepreneurs de la Plaine de Versailles

Prochains Conseils Municipaux

Mardi 8 avril 2014
Mardi 13 mai 2014
Mardi 17 juin 20h45
en Mairie à 20h45

Urgences

Chirurgiens dentistes
(garde dimanches et jours fériés) :
01 39 51 21 21

URGENCES MÉDICALES
(SAMU, Médecins de garde...) : 15

Gendarmerie de Noisy le Roi : 17

Dépannage électricité :
0 810 333 078 (nouveau n°azur)

Dépannage gaz :
0 810 433 078 (nouveau n°azur)

SOS vétérinaire : 08 36 68 99 33

Communiquer avec les services de la mairie de Bailly ou par e-mail

www.mairie-bailly.fr
mairie@mairie-bailly.fr

Service animation et culture, gestion des salles municipales :
01.30.80.07.66 (matin)
culture@mairie-bailly.fr

Service communication : 01.30.80.07.71
communication@mairie-bailly.fr

Service accueil, état-civil :
01.30 80.07.56

Services techniques : 01.30.80.07.67
technique@mairie-bailly.fr
Le service technique est ouvert tous les matins du lundi au vendredi

Secrétariat du Maire : 01.30.80.07.62

Service comptabilité : 01.30.80.07.64

Service scolaire : scolaire@mairie-bailly.fr

transports@mairie-bailly.fr

Syndicat intercommunal Bailly, Noisy le Roi (SIBANO) : 01.30.80.07.69
sibano@mairie-bailly.fr

État-civil

→ *Naissances :*

Léa BOCCACIO, le 21 décembre
Lucie CASPAR, le 13 février

→ *Décès :*

Simonne THIRAUX, le 26 janvier
François CONTET, le 6 février
Hélène COZZIKA, le 1er mars

Déclarations préalables

- Madame MICHEL : 1 Chemin des Princes (Clos du Moustier) : Pose de deux vélux et aménagement de combles
- M. BOUIRI : 31 Clos du Moustier : Pose de deux vélux et aménagement de combles

Permis de construire

- Monsieur LAUREAU : 2 rue de Chèvreloup Ferme de Vauluceau : Construction d'un hangar agricole
- Monsieur PASQUERON DE FOMMERVAULT : 23 rue du Poirier au Large : Construction d'une maison individuelle

Calendrier des collectes

	HABITAT PAVILLONNAIRE	HABITAT COLLECTIF
Lundi	Déchets végétaux	Ordures ménagères
Mardi	Ordures ménagères	
Mercredi	**Verre :** 2 avril / 16 avril et 7 mai / 21 mai	
	Encombrants : 9 avril / 14 mai (zone sud) et 23 avril / 28 mai (zone nord)	
		Ordures ménagères
Jeudi	Emballages et Journaux Magazines en mélange (Attention : ramassage du 1er mai reporté le 2 mai)	
Vendredi	Ordures ménagères	
Samedi	ÉCOBUS : 19 avril / 17 mai	

RAPPEL

Par arrêtés du Maire n° 88/06 et 41/07, les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse sur l'ensemble du Parc de la Mairie et aux abords de l'école maternelle Louis Pasteur (impasse des écoles, ruelle des douches et terrain de jeux Pasteur). Les chiens errants et tous ceux saisis sur ces espaces seront conduits à la fourrière. Les détenteurs de chiens devront prendre les précautions nécessaires pour que l'animal ne souille par ses déjections les espaces verts. Des sachets pour le ramassage des déjections sont mis à disposition.

PROLONGATION
JUSQU'AU 26 AVRIL 2014

LA COMPAGNIE DU LIT

Osez nous demander la lune !

Les Festiliteries

du 1er au 30 mars 2014

www.lacompagniedulit.com

VERSAILLES / LE CHESNAY

42, bd SAINT-ANTOINE - 01 39 66 27 07

Horaires : du mardi au samedi de 10h à 19h et le lundi de 14h à 19h

Matelas HERBLAY 3 zones de soutien, face hiver laine shetland, face été lin, coutil stretch 80% polyester et 20% viscose, anti-acariens. Fabrication française.
Sommier MULTILATT CONFORT FERME tapissier à lattes recouvertes. Matelas et sommier également disponibles en 90x190, 120x190 et 160x200. Prix avec éco-participation.